

VOYAGE PROFESSIONNEL à LA FOIRE DE BOLOGNE 2015

Règlement

La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, en partenariat avec Le MOTif, observatoire du livre et de l'écrit de la région Ile-de-France, l'ARALD (Rhône-Alpes) et l'Agence régionale du livre PACA (ArL PACA), propose une opération en direction des auteurs-illustrateurs jeunesse lors de la foire du livre de Bologne.

Objectif : la Charte, le MOTif, l'Arald et l'ArL PACA souhaitent aider les jeunes auteurs-illustrateurs jeunesse à développer à l'international leur réseau professionnel lors de la foire de Bologne, premier salon professionnel de l'édition jeunesse, et plus largement, les former à présenter leur travail et initier des contacts professionnels.

Public ciblé : les illustrateurs ou auteurs-illustrateurs ayant publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur et pas plus de dix, sans critère d'âge, résidant dans l'une des trois régions partenaires : Île de France, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Rhône-Alpes.

Mise en œuvre : 13 auteurs/illustrateurs sont parrainés par 5 membres confirmés de la Charte, en amont du déplacement et sur la Foire. Ces parrains (ou marraines), choisis par le Conseil d'administration de la Charte, pourront les aider à préparer leurs rendez-vous professionnels et les guider pendant la manifestation. Leurs expériences et leurs réseaux professionnels seront un apport important.

Candidatures

Peuvent déposer une candidature au voyage professionnel à Bologne les illustrateurs qui remplissent les critères suivants :

- Résider en Île de France, en Rhône-Alpes ou en PACA
- Avoir publié au minimum 1 ouvrage et au maximum 10 ouvrages

Le dossier de candidature doit contenir :

- La fiche d'inscription complétée
- Une lettre de motivation
- Une sélection d'illustrations
- Une bio-bibliographie
- Un justificatif de domicile
- Une copie de la carte d'identité ou d'un passeport valide au moins jusqu'en avril 2015
- Tout autre document jugé utile par l'auteur (maquettes de projets, livres, site internet, revue de presse...)
- Le présent règlement approuvé et signé

Les dossiers de candidature devront être envoyés en version papier le 24 octobre 2014 au plus tard, le cachet de la Poste faisant foi. En parallèle, le dossier doit nous être envoyé sous forme numérique en un seul fichier (.zip par exemple).

Sélection

Un jury composé au minimum de 5 auteurs chartistes (les parrains), 2 professionnels du livre franciliens, 1 professionnel de la région PACA et 1 professionnel de la région Rhône-Alpes, se réunira en novembre 2014 pour sélectionner 13 auteurs au maximum.

Parmi ces 13 lauréats, 8 au maximum seront franciliens, 3 au maximum seront issus de PACA, et 2 au maximum seront issus de Rhône-Alpes.

La sélection finale sera annoncée début décembre 2014.

Les candidat-e-s sélectionné-e-s s'engagent à :

- Participer à deux journées de formation préparatoire au voyage, au siège du MOTif à Paris, au mois de janvier 2015 (dates communiquées à l'annonce de la sélection)
- Participer à une demi-journée de travail avec les parrains, dans leur région d'origine, au mois de février 2015
- Prendre des rendez-vous professionnels, préparer leur book (illustrations, maquettes de projets, cartes de visite...) avec l'aide de leur parrain/marraine chartiste, en amont du voyage
- Être disponible aux dates de la foire de Bologne du 30 mars au 1er avril 2015
- Avoir une carte d'identité ou un passeport valide jusqu'à avril 2015
- Assister aux rendez-vous établis par la Charte à Bologne (rencontres, déjeuners, débats de la Foire du livre sélectionnés, visites d'expositions) ainsi qu'à ses propres rendez-vous professionnels (programme représentant environ 1/3 du temps sur place, le reste étant laissé en autonomie)

Programme des journées de formation

- Présentation de la foire de Bologne et indications sur les centres d'intérêt des différents pays
- Présentation des documents à préparer (book – carte de visite – des photocopies à remettre – maquettes de projets)
- Présentation de maisons d'édition
- Présentation d'autres partenaires : associations, institutions, lieux d'exposition... et du programme du voyage
- Échanges sur les books avec des directeurs artistiques
- Travail sur les books avec les parrains/marraines

Prises en charge

La Charte et les régions partenaires prennent en charge :

- Les 2 journées de formation à Paris (y compris les déjeuners, ainsi que l'hôtel et le transport Province-Paris pour les provinciaux)
- Le voyage aller-retour Paris-Bologne ou Province-Bologne
- 3 nuits d'hôtel à Bologne
- Les petits déjeuners
- 1 déjeuner ou dîner professionnel
- Un per diem de 40 € par jour

L'auteur sélectionné prend en charge :

- Le déplacement aller et retour de l'aéroport de Bologne / Centre ville de Bologne
- Son assurance voyage
- Tous les autres frais non mentionnés (constitution de son book, achats personnels, déplacements à Bologne...)

Les auteurs franciliens prennent en charge :

- Le déplacement de leur domicile jusqu'au lieu de la formation à Paris, 19ème, pour la journée de formation
- Le déplacement aller et retour de leur domicile à l'aéroport / gare de Paris

Les auteurs de PACA ou de Rhône-Alpes prennent en charge :

- Le déplacement de leur hôtel jusqu'au lieu de la formation à Paris, 19ème, pour la journée de formation
- Le déplacement aller et retour de leur domicile à l'aéroport ou gare de leur région

Le projet de voyage professionnel à la Foire de Bologne fait l'objet d'une demande de subvention. En cas de non-obtention de la subvention, les partenaires se réservent le droit de se retirer du projet et d'annuler leur appel à candidatures.

Date :

Nom et signature du/de la candidat-e,
précédée de la mention « lu et approuvé » :